











Bulletin Communal 2016

Postroff

Bulletin municipal de Postroff

Année 2016



Nombre d'entre vous auront été étonnés de ne pas trouver le bulletin communal dans leur boîte aux lettres en ce début d'année 2017 mais comme dit l'adage « mieux vaut tard que jamais », le voici donc.

Cette année 2016 a été très chargée en réalisations comme vous pourrez le constater tout au long de cette édition et a vu en particulier la clôture du chantier de la rue de l'église. J'ai été particulièrement satisfait par la proposition du chef de chantier de l'entreprise Karcher de mettre en œuvre des « pierres de comblanchien » pour la mise en place de couvertines sur les murets de la place de l'église ainsi que la réalisation de deux rosaces pour parfaire l'ensemble. C'est grâce à des subventions sur fonds parlementaires que ces bordures ont pu être réalisées de même que l'éclairage de la fontaine. Vous pourrez également découvrir tout au long de ces pages, les imprévus auxquels il a fallu faire face ainsi que les travaux bénévoles qui ont permis de respecter le budget.

Pour ce qui est du chantier des voiries communales, grâce à une mise en concurrence bien menée et une bonne surprise due à un geste commercial en forme de supplément de travaux de l'entreprise Rauscher, plusieurs aménagements améliorant notre cadre de vie ont pu être réalisés. Ce chantier s'est déroulé sans faille pour ce qui est de sa réalisation. Cependant, certains usagers n'ont pas respecté l'interdiction de la circulation mise en place au moyen de panneaux, ce qui est regrettable.

La mise en place de deux guirlandes de lumières de Noël a été réalisée par l'ouvrier communal avec mon concours bénévole. De nombreux travaux et réalisations ont également été menés à bien tout au long de l'année comme la plantation d'arbres (merci à Sylvain Petitjean) ; la confection de bancs en bois de vieux chêne fournis par M. Lehé et moi-même, semi de gazon et aménagement de zones précédemment en état d'abandon.

Malheureusement, pour ce qui concerne les actes de vandalisme perpétrés dans le village durant une période d'à peu près 18 mois, vous découvrirez dans ces pages l'étendue des dégâts et surtout leur coût pour la collectivité. J'ai bien porté plainte auprès de la gendarmerie comme il est de mon devoir mais face aux pressions exercées à mon encontre, je l'ai retirée.

S'agissant de la réglementation de l'urbanisme, mon rôle n'est pas d'embêter les gens mais j'ai l'obligation de faire respecter la loi qui doit être la même pour tous et cela, dans l'intérêt de la commune. Malheureusement, j'ai même été agressé physiquement. Le comble de l'histoire, c'est que certaines des personnes à l'origine de ces manquements ont porté plainte contre moi personnellement pour faits de harcèlement et j'ai dû faire l'objet d'un « rappel à la loi » alors que j'ignore toujours à ce jour ce qu'on me reproche.

Enfin, au titre des projets, la prochaine réalisation concernera le remplacement des lampes de l'éclairage public par des ampoules LED, donc à faible consommation d'énergie. C'est la Communauté des communes de Sarrebourg Moselle Sud qui porte le projet qui sera d'ailleurs subventionné à hauteur de 80%.

Pour ce qui concerne la réfection de la toiture de l'église catholique, nous avons déposé une première demande de subvention à l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et espérons qu'elle sera suivie d'autres aides.

Je vous souhaite donc bonne lecture,

Ernest Holtzscherer.



Au sommaire

- DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 3 à 5
- LE BUDGET COMMUNAL 6 à 7
- DES DEGRADATIONS ET INCIVILITES 8 à 11
- LES REALISATIONS DE L'ANNEE 12 à 21
- LA VIE A POSTROFF, AU FILS DES MOIS 22 à 31
- LA VIE A L'ECOLE DE POSTROFF 32 à 34
- LE D.I.C.R.I.M. 34
- FLEURISSEMENT DANS LA COMMUNE 35
- AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES 36
- ETAT CIVIL 37
- LE PERISCOLAIRE ET L'A.C.I. 38 à 39
- INFORMATIONS DIVERSES 40 à 41

Les décisions

Du conseil municipal

Séance du 1er Mars 2016

Le conseil municipal approuve le compte administratif du budget principal dont le résultat est de 79 527,79 € d'excédent de fonctionnement (110 228,60 € de dépenses et 189 756,39 € de recettes) et 50 032,58 € d'excédent d'investissement (69 962,94 € de dépenses et 180 191,54 € de recettes). L'excédent global de clôture est donc de 129 560,37 €.

Il approuve également le compte administratif du budget annexe de l'assainissement dont le résultat est de 10 054,94 € d'excédent de fonctionnement et 91 073,92 € d'excédent d'investissement. L'excédent global de clôture est donc de 101 128,86 €.

Les tarifs de la redevance pour l'assainissement ne seront pas augmentés en 2016.

Le programme des travaux sylvicoles est approuvé pour un montant estimé à 2 050 € HT.

Le conseil décide de profiter d'un groupement de commandes coordonné par la commune d'Imling pour le compte de la communauté de communes pour le contrôle des aires de jeux et équipements sportifs.

Le conseil décide de solliciter diverses subventions pour des aménagements de sécurité et des travaux de voirie.

Il décide d'acquérir une faucheuse d'occasion pour un montant de 1 200 € transport compris.

Le conseil définit les dépenses à imputer au compte 63232 « fêtes et cérémonies ».

Les élus votent une motion de soutien en faveur du maintien des services de la Perception de Fénétrange

Séance du 5 Avril 2016

Dans le cadre de la procédure d'entretien professionnel des fonctionnaires qui succède à la notation, le conseil met en place les critères d'évaluation de la valeur professionnelle.

Monsieur le Maire communique au conseil municipal un arrêté municipal portant décision de virement de crédits au titre du chapitre 022 « dépenses imprévues ».

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales pour 2016.

Le conseil municipal adopte le budget primitif pour l'année 2016 comme suit :

Budget principal :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 188 146 €

Dépenses et recettes d'investissement : 202 178 €

Pour le budget de l'assainissement :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 29 664 €

Dépenses et recettes d'investissement : 103 966 €.

Le conseil municipal décide d'appliquer les variations de l'indice de référence des loyers publiées par l'INSEE aux loyers des logements communaux du 28 rue principale avec effet au 1er avril 2016 et fixe le loyer du logement du 1er étage à 450 €.

La taxe d'aménagement instaurée à 20 % sur un secteur spécifique ne sera pas abrogée

Le conseil municipal, sollicité pour avis, après délibération, maintien que l'instauration de la taxe d'aménagement au taux de 20% sur un secteur spécifiquement délimité ne l'a pas été sur une demande formelle mais résulte de la mise en application d'une loi et en particulier pour empêcher que l'ensemble des contribuables ne soient obligés de financer des aménagements coûteux au profit de projets à réaliser dans l'intérêt exclusif de quelques propriétaires en nombre limité.

Les décisions

Du conseil municipal (suite)

Séance du 17 Mai 2016

Le conseil municipal approuve le projet de travaux de voirie des chemins communaux reliant Eschwiller et Niederstinzel dont le coût est estimé à 98 078,64 € HT et demande des subventions auprès de la Région Grand Est et auprès du Département (cadre AMITER). La part restant à la charge de la commune étant estimée à 39 231,46 €.

Le conseil municipal décide de rejeter un avis des sommes à payer d'un montant de 3 000 € émis par la commune de RAUWILLER pour la structure "périscolaire de Rauwiller" et concernant une participation périscolaire car la commune de Postroff n'a pas encore adhéré au titre de l'année scolaire en cours.

Le conseil municipal approuve le projet de fusion des communautés de communes des Deux Sarres, de l'Etang du Stock, du Pays des Etangs, Sarrebourg Moselle Sud et de la Vallée de la Bièvre.

Grâce au Plan Régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants mis en place par la Région Grand Est, la commune projette la rénovation de chemins communaux

Séance du 13 Septembre 2016

Le conseil municipal, compte tenu de la prise en charge désormais du coût du transport scolaire par le Département et l'intérêt à faire partie d'une structure intercommunale pour les activités préscolaire, décide d'adhérer au périscolaire de Rauwiller à compter du 1er septembre 2016.

Le conseil municipal approuve l'élargissement de la compétence assainissement transférée sur l'ensemble du territoire à la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, et décide de mettre à la disposition de la CCSMS les biens, équipements services publics nécessaire à leur exercice ainsi que l'ensemble des droits et obligations qui y sont attachés. Néanmoins, les excédents de la section d'investissement et de la section de fonctionnement du budget du service assainissement au 13 septembre 2016 (109 547 €) ne seront pas reversés à la CCSMS mais seront consacrés aux travaux de réfection des chemins communaux reliant NIEDERSTINZEL et ESCHWILLER étant donné l'obligation de la commune d'entretenir les fossés communaux et l'objectif de ces travaux d'amélioration de l'évacuation des eaux de ruissellement.

Le conseil municipal décide de confier la réalisation des travaux de voirie des chemins communaux reliant ESCHWILLER et NIEDERSTINZEL à l'entreprise RAUSCHER d'Adamswiller, son offre étant la plus intéressante, pour un montant HT de 89 900 €.

Il décide d'adhérer au groupement de commande pour le marché « Vérification des Etablissement Recevant du Public » coordonné par la CCSMS. Il décide d'adhérer au contrat d'assurance groupe statutaire négocié par le Centre de gestion de la fonction publique pour un taux de cotisation de 4,43 % pour les agents CNRACL et 1,30 % pour les agents IRCANGEC auxquels s'ajoute une contribution financière de 0,14 % pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion.

Le conseil municipal approuve le programme d'exploitation portant sur 68 m3 de bois d'œuvre feuillu façonné et 286 stères de menus produits pour une dépense d'exploitation de 2 000 € et une recette attendue de 7 450 €. La mise à prix en cas de vente aux enchères et de 12 € le stère.

Il décide de créer avec effet au 1er octobre 2016 un poste d'agent contractuel sous la forme d'un emploi aidé d'un coefficient d'emploi de 20 heures par semaine rémunéré au smic et faisant fonction d'ATSEM pour l'école de POSTROFF et pour l'année scolaire en cours, jusqu'au 1er septembre 2017. Ce poste sera ensuite renouvelable pour les années scolaires suivantes dès lors que l'aide de l'état sera accordée.

Depuis le 1er novembre 2016, seule la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud est compétente en matière d'assainissement

Les décisions

Du conseil municipal (suite)

Séance du 8 Novembre 2016

Le conseil municipal demande une subvention au titre du produit des amendes de police pour les travaux de voirie des chemins communaux reliant ESCHWILLER et NIEDERSTINZEL auprès du Conseil Départemental.

Il décide de verser une indemnité horaire pour travaux supplémentaires correspondant à 104,33 heures à l'employé communal Alexandre Holtzscherer pour des travaux supplémentaires réalisés sur une période de 13 mois (d'avril 2015 à mai 2016).

Il décide une modification budgétaire de 3 000 € relative à l'emploi d'insertion créé pour l'école et une seconde de 47 615 € pour les travaux de voirie des chemins communaux.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que compte tenu des pressions exercées sur lui, il a retiré sa plainte contre les auteurs de dégradations perpétrées dans le village au cours des derniers mois.

Il souhaite toutefois sensibiliser les élus ainsi que les administrés sur le coût de ces malversations qui sont néanmoins à supporter par le budget communal. Il s'agit en l'occurrence du remplacement de la fenêtre de la station de pompage : 502,18 €, de la réparation de la porte fenêtre de l'école suite à impact : 780 € ; de l'achat de nouvelles couvertines en remplacement de celles endommagées sur la place de l'église : 201,60 € à laquelle il convient d'ajouter 2,5 jours de travail pour décoller et recoller les plaques en sachant que si la réparation avait été faite par une entreprise, elle aurait coûté 1600 €.

Dans le cadre de l'opération d'aménagements de sécurité et d'amélioration du cadre de vie, plusieurs articles de fournitures électriques ont été commandés sur le net auprès d'une société qui malheureusement n'a pas l'habitude de commercer avec les collectivités territoriales et ne permettent donc pas le paiement différé. Le conseil décide donc de rembourser à M. le Maire l'avance des frais.

Il s'agit de 2 projecteurs LED, d'ampoules LED et d'adaptateurs convertisseurs le tout pour un montant de 433,83 €.

Par ailleurs, étant donné que le tracteur communal n'est plus utilisé car il n'est pas fonctionnel et qu'il convient donc de le vendre, ce que le conseil municipal reconnaît, le contrat d'assurance a donc été dénoncé l'an dernier. Cependant, Monsieur le Maire met depuis lors à la disposition de la commune pour utilisation notamment par l'adjoint technique, son véhicule Berlingo et sollicite la prise en charge de frais d'essence nécessaire à l'exercice de ses tâches. Le conseil décide de les prendre en charge à hauteur de 300 € pour l'année 2016.

Le conseil décide de profiter d'une opportunité proposée dans le cadre de l'opération mutualisation orchestrée par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud à savoir le remplacement de luminaires et ampoules de l'éclairage public du village de façon à réaliser des économies d'énergie. Une mise en concurrence est organisée par l'intercommunalité et cette opération devrait représenter un coût d'environ 8 000 € pour le budget communal.

Le conseil approuve la décision du Maire relative à l'achat d'une sonorisation par la commune auprès de l'entreprise VAROQUI pour un montant de 1 152,10 €.

De nombreuses dégradations dans le village

Enfin, de nombreuses autres dégradations sur l'aire de jeux notamment ont pu être réparées en régie par lui même comme les bancs, le grillage, les plantations, etc...
Le conseil constate que malheureusement des équipements visant à l'amélioration du cadre de vie sont mis en place dans le village et sont ensuite dégradés par quelques individus malveillants.

Séance du 6 Décembre 2016

Le conseil municipal décide une modification budgétaire de 1 600 € pour les travaux de voirie de chemins communaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer à l'Ecole de musique de la région de Drulingen, une subvention communale de 102,70 € au titre de la contribution annuelle calculée au prorata des habitants du village pour l'opération "musique à l'école" dont bénéficient les élèves de la commune.

Le budget communal

Exercice 2016

Dépenses de fonctionnement

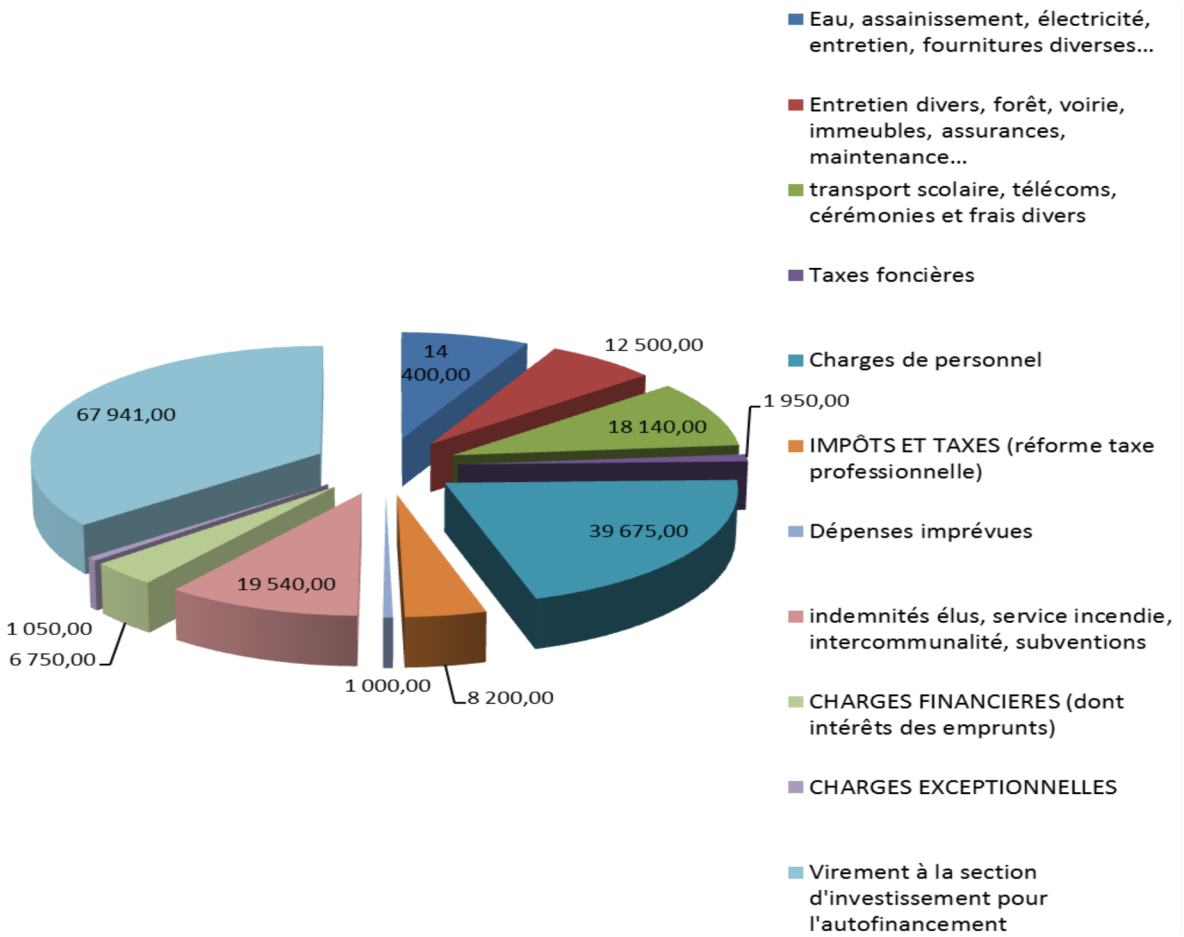

Recettes de fonctionnement

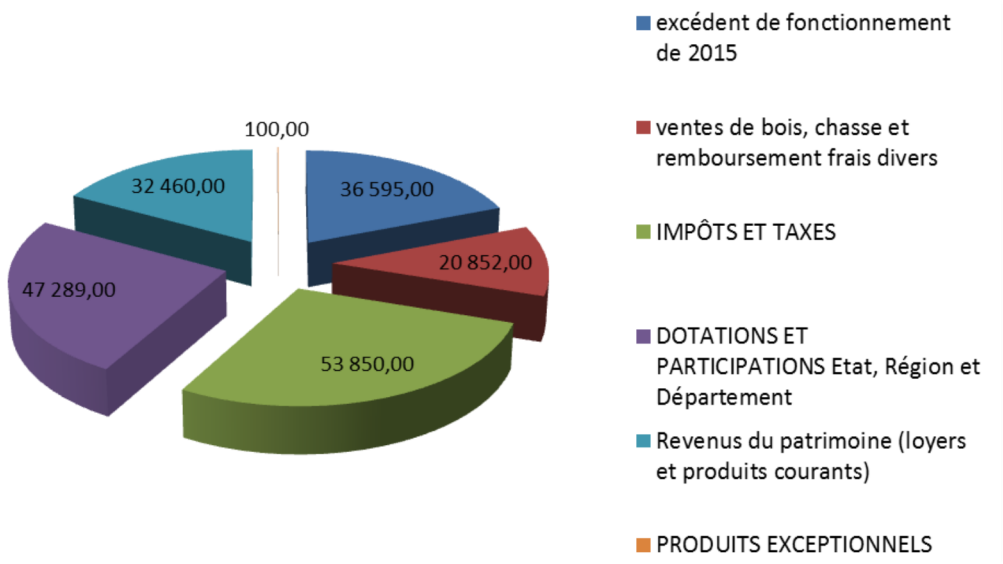

Le budget communal

Exercice 2016 (suite)

Dépenses d'investissement

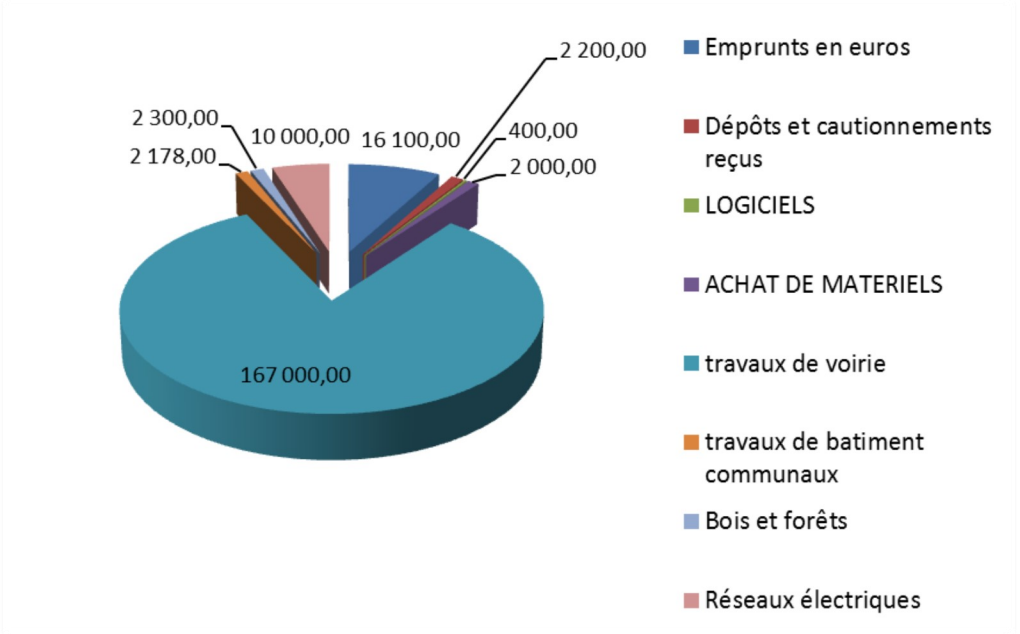

Recettes d'investissement

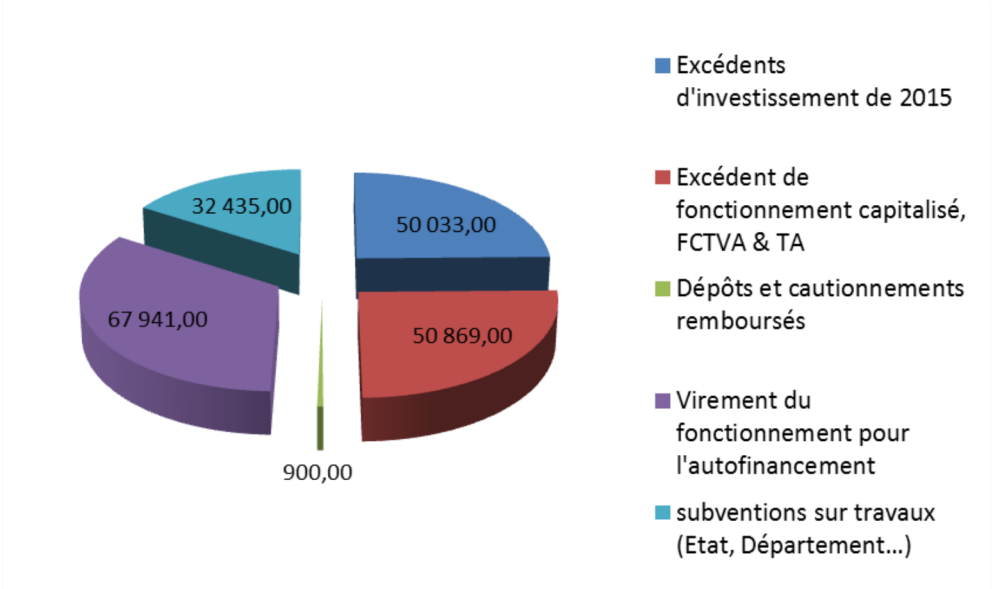

Des dégradations

… et incivilités

Cette année 2016 est marquée par les nombreuses dégradations volontaires commises dans la commune. La cours de l'école, l'aire de jeux, les aménagements à l'église et d'autres lieux ont été les cibles de nombreux actes de malveillance, commis par quelques individus irresponsables. Les dégâts causés sont d'autant plus inacceptables que cela concerne notamment l'école ou encore les lieux de culte.

Evidemment, il ne s'agit pas ici de faire de la délation, mais bien de dénoncer ces agissements. Cela représente aussi un préjudice financier pour la commune et donc pour tous les habitants de la commune.

Des dégradations dans la cours de l'école





Dégradations du grillage dans la cour de l'école primaire. Le vandale s'est acharné sur le fil métallique du grillage : il a réussi à casser les soudures.





De multiples coups ont été donnés sur le banc dans la cour de l'école : des centaines de coups, un acharnement !





Le toit du train de la cour de l'école a été en partie arraché : toujours du vandalisme, un acte gratuit.

Le train avait été récemment remis en état.



La façade en bois de l'école a été détériorée.



La porte en bois donnant au verger a été cassée volontairement.

Des dégradations

… et incivilités

Des dégradations dans la cours de l'école





La porte-fenêtre de la salle de motricité de l'école détériorée : un gros impact sur la vitre a imposé son remplacement.

Coût de remplacement : 780 €.

Des dégradations à l'aire de jeux









L'aire de jeu a subi aussi des dégradations : le filet de but a été sectionné au couteau à plusieurs endroits, des individus ont tenté et réussi à désolidariser certaines dalles de sécurité des équipements. Enfin, les provocations ont été multiples, par exemple, en posant un plot de sécurité (qui sécurisait un regard sur la voie publique) sur la structure métallique du but : imaginez le risque pour un jeune enfant venant jouer à l'aire de jeux. La commune ne peut que blâmer les individus agissant de la sorte.

Des dégradations à l'église protestante



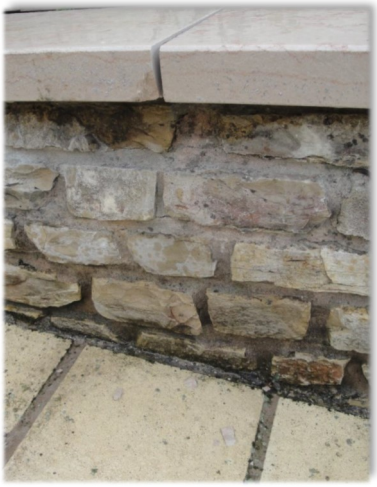



Des dégradations

… et incivilités

Des dégradations à l'église protestante






Les couvertines nouvelles ont été, immédiatement après leur installation, dégradées par des individus à vélo. Des traces de pneus indélébiles et surtout des couvertines cassées sur les coins : 3 couvertines ont du être remplacées.
Coût : 400 € et 2 jours de main d'œuvre pour les recoller.

Autres dégradations volontaires




Les vitres de l'ancienne station de pompage d'eau potable ont été cassées. Les plantations ont aussi souffert : des vélos roulent dans les bacs fleuris.
Coût : 502,18 €

Des dégradations

… et incivilités

Des incivilités…







Les bacs à fleurs nouvellement installés ont été remplis de terre un jour, le lendemain tous les bacs ont été détériorés sans exception.



L'espace floral de la fontaine rue des Lilas a été utilisé comme tremplin. Aucun respect pour les aménagements. Les vivaces ont été détériorées.




Le nouveau portail a été rapidement endommagé : la fermeture automatique n'a pas résisté.




Les grillages de la cour d'école et de l'aire de jeux (derrière le but) ont dû être renforcés.

Les réalisations de l'année

Dans notre village

Plusieurs aménagements

Plusieurs aménagements ont été réalisés dans la commune :

- L'installation d'un panneau ralentisseur pour améliorer la sécurité des écoliers sur leur trajet.
- La mise en place d'une poubelle à l'aire de jeux
- Plusieurs panneaux de signalisation marquent ainsi l'achèvement de sa mise en conformité.
- Enfin, le service départemental des routes a installé un panneau acquis par la commune et portant l'indication « attention cavaliers » pour permettre d'annoncer la présence du centre équestre à l'entrée du village et la sécuriser.











Travaux préalables pour la voirie Rue de l'Eglise

Avant de songer à réaliser les réfections nécessaires de voiries Rue de L'Eglise, des travaux préalables ont dû être réalisés.

La première étape consistait à la restauration du mur de soutènement de l'aire de jeux. Cette opération s'est réalisée en 2015.

Des travaux non prévus et pris en charge par la commune ont pu être réalisés par le Maire et l'ouvrier communal. Ce sont des travaux concernant des conduites d'assainissement pour les habitations 22 rue Principale et 31 rue Principale.

Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Travaux préalables pour la voirie Rue de l'Eglise



L'ancien et le nouveau mur de soutènement : la réfection voirie peut se réaliser dans de bonne condition

Travaux non prévus, à la charge de la commune et réalisés par Mr le Maire et l'ouvrier communal

- Au 22 rue principale : nouvelle canalisation nécessaire parce que vétuste dans la rue. Le branchement représente environ 70 m linéaire.





- Au 22 rue principale : suite aux vibrations du rouleau compacteur, l'eau de la cave ne pouvait plus s'évacuer par infiltration. Une nouvelle conduite a été posée de la cave sur la nouvelle conduite





Tranchée à travers le jardin

Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Travaux préalables pour la voirie Rue de l'Eglise

- Au 31 rue principale : Nouvelles conduites pour l'évacuation de l'eau de pluie.




Travaux réalisés par l'entreprise Karcher non prévus initialement

- Mise en conformité du câblage de l'éclairage de l'église protestante (la mise en œuvre initiale n'était pas réalisée dans les règles de l'art)




- Au 31 rue principale : mise en conformité du réseau électrique souterrain : suite au décaissement, découverte du câblage électrique posé à 30 cm du sol sans film avertisseur





Travaux de voirie Rue de l'Eglise

Débutés en fin d'année 2015, les travaux auront permis de remanier entièrement la rue de l'église qui laisse à présent beaucoup de place au stationnement des véhicules, permettant ainsi aux personnes qui se rendent à l'école, à l'église et à l'aire de jeux de trouver une place facilement.

Afin de « briser » la monotonie de l'enduit bitumineux qui remplacera le schiste du parvis de l'église afin d'endiguer le ravinement, des rosaces ont été confectionnées à partir de pierres récupérées sur le site (recyclage des escaliers).

Découvrez en images des travaux en cours de réalisations et le nouveau visage de la rue de l'Eglise.

Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Travaux de voirie Rue de l'Eglise *(suite)*















Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Travaux de voirie Rue de l'Eglise *(suite)*












Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Travaux de voirie Rue de l'Eglise *(suite)*









La rosace est intégrée dans un lit de gravillon achetés auprès de l'entreprise Heinrich & Bock de STEINBOURG.
Les couvertines ont été posées et protègent dorénavant les murets des infiltrations.





Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Travaux de voirie Rue de l'Eglise (suite et fin)

Le travail bénévole a permis de couvrir certains travaux supplémentaires :

* la démolition de la maisonnette
* le branchement de la fontaine
* l'évacuation de la fontaine cassée
* l'extraction des anciens pavés de la fontaine et anciens bacs à fleurs
* l'évacuation de bloc de béton
* le décaissement manuel autour des murets afin de poser le fil de pavés

Ce bénévolat a permis de réaliser les travaux suivants sans suppléments :

* la confection des rosaces
* l'installation d'un avaloir supplémentaire à l'entrée de l'air de jeu
* la mise en conformité du réseau électrique de l'éclairage de l'église
* la mise en conformité du réseau électrique souterrain de la maison, 3 rue de l'Eglise
* la réalisation de 10m² d'enrobé de la maison « 31 rue Principale »
* la réalisation de 20m² d'enrobé, afin de parfaire la place devant la ferme Gangloff
* Mr Gangloff a procédé au broyage d'accotements de chemins de la commune, et a ainsi compensé largement le coût de réalisation de l'enrobé sur l'espace privé de la ferme

Le chantier a été réceptionné le 29 avril en présence de Bernard SIMON et Christine HERTZOG, Conseillers départementaux, de Jérôme STUTZMANN, responsable de chantier de l'entreprise KARCHER, Anne KURTZ, conseillère municipale ainsi que M. le maire de la commune, Ernest HOLTZSCHERER.





Le chantier est terminé rue de l'Église (Républicain Lorrain - M.T. Wilhelm)

Les travaux de voirie de la rue de l'Église sont achevés et le chantier a été réceptionné. C'est avec une extrême satisfaction et une très grande fierté que la municipalité a fait découvrir les réalisations aux élus du département. Ce dernier a d'ailleurs été le premier et plus important financeur, et à hauteur de 26 714 € dans le cadre du Pacte 57 (35,22 % sur un montant retenu de 75 849 € HT).

Des financements complémentaires ont permis d'équilibrer le budget. À savoir, la contribution de la paroisse protestante pour un montant de 4 000 € sur un total de 10 000 € pour le revêtement du parvis de l'église et la pose de couvertines en pierre de bourgogne sur les murets. Cette opération a été subventionnée sur fonds parlementaires à hauteur de 5 500 €, attribués par le ministère de l'Intérieur. À noter également, une subvention départementale de 6 310 € au titre du revenu des amendes de police pour la création de places de parking. Une belle réalisation pour un coût total de 83 109,80 € HT dont 40 585,80 € restent à la charge de la commune (soit environ 48 %). À présent, les citoyens pourront apprécier cette réalisation importante pour ce village, petite enclave entre la Moselle et l'Alsace bossue.

Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Amélioration du cadre de vie

Sur le parcours des randonneurs

(article et photo de Marie-Thérèse Wilhelm)

Une réalisation à moindre coût (50 €)

Récemment, Ernest Holtzscherer, maire de Postroff, a entrepris la fabrication (avec l'aide de René LEHE pour le façonnage du bois) et la mise en place de deux bancs qui permettront aux randonneurs de prendre un peu de repos sur leur parcours. L'un au lieu-dit "Lerchenberg" le long de la départementale où ils auront tout loisir soit de se reposer en s'y asseyant d'un côté, soit d'admirer le panorama de notre belle vallée de l'Isch en s'asseyant de l'autre côté. C'est pourquoi la conception n'a pas prévu de dossier.

Le second banc a été installé au lieu-dit "Langfeld";





2 nouveaux bancs confectionnés et mis en place



De Nouvelles illuminations pour mettre en valeur le patrimoine

La commune s'est dotée d'illuminations pour les deux églises.





De nouvelles guirlandes

Deux guirlandes de Nöel traversant la rue ont illuminé et égaillé la période festive de fin d'année.

Celles-ci ont été subventionnées par des fonds parlementaires.

Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Amélioration du cadre de vie

Cinq marronniers ont été plantés



Un tilleul De Henry



Les nouveaux bacs à fleurs de la rue de l'église protestante





Plantation d'un Copalme d'Amérique







Réfection des chemins de Niederstinzel et d'Eschwiller

Grâce à une décision de la nouvelle région « Grand Est » en faveur des investissements des communes de moins de 2000 habitants, un nouveau chantier est décidé au pied levé.

Lorsque par communiqué de presse du 29 mars 2016, la région Grand Est informe que Philippe Richert, Président de région et ancien Ministre a présenté le plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants, il apparaissait comme une évidence qu'il restait à Postroff un chantier à réaliser afin de profiter de cette opportunité et c'est dès le 17 mai que le conseil municipal se réunit pour en délibérer et solliciter les subventions.

Le montant de l'aide régionale dans le cadre de ce plan, constituant la première action concrète de la toute nouvelle région serait de 20 % du coût HT des travaux, plafonné à 20 000 €. (La subvention obtenue est de 19 615 €) Cette aide pouvait d'ailleurs être cumulée avec l'intervention du Conseil Départemental avec le dispositif « AMITER » (Aide Mosellane à l'Investissement des TERritoires) 2015-2020. (La subvention octroyée, bien que moins élevée que celle promise à l'origine est tout de même de 18 000 €)

Très rapidement, il est donc décidé de réaliser une réfection en profondeur des chemins menant à Niederstinzel et Eschwiller et des entreprises de travaux publics sont alors consultées. C'est en séance du 13 septembre que le conseil municipal décide de confier le chantier à l'entreprise Rauscher d'Adamswiller car son offre d'un montant de 89 882,28 € est la plus intéressante.

Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Réfection des chemins de Niederstinzel et d'Eschwiller










Enfin, la municipalité a profité de ces excellentes conditions financières pour inclure également quelques petits aménagements comme le terrassement autour de l'ancienne source, la création de l'amorce avec curage de fossé au lieu-dit Rudersberg vers la route départementale en entrée de village afin de palier aux effets de ruissellement.




La vie à Postroff

Au fil des mois...

Janvier - La chasse du début d'année

■ Résumé d'un très beau weekend : En effet, initialement prévu à la mi-janvier, le 4ème week-end de chasse a été reporté au 30-31 janvier et 1er février.

Les prises ont été nombreuses comme en témoigne cette photo.



Mars - La ronde des crécelleurs



■ **La ronde des crécelleurs sous un soleil radieux** (Républicain Lorrain - M.T. Wilhelm)

La paroisse catholique de Postroff s'est réjouie de mettre à l'honneur ses servants d'autel. En effet, tout au long de l'année, ces enfants sont présents, tant les dimanches ordinaires que pour les grandes fêtes religieuses. Il s'agit de Nicolas Oury et de Clarisse Wilhelm, toujours fidèles à leur poste. Pour le cliché, ils ont opté pour un coin d'ombre, mais aussi pour une pose originale et décontractée. Quel bonheur pour ces enfants qui ont été récompensés par les villageois par des friandises et de l'argent.

18 Mars - Le carnaval du début d'année

■ **Se déguiser sous le soleil** (Républicain Lorrain - M.T. Wilhelm)



Les élèves des trois classes du réseau d'écoles de Bærendorf-Postroff ont profité d'une journée largement ensoleillée pour partir à l'assaut des rues printanières de Postroff, à l'occasion de leur traditionnel défilé carnavalesque. Ravis, les habitants ont pu admirer la diversité des déguisements colorés : princesse, cow-boy, Indien, abeille, clown, héros de bandes dessinées… Après avoir posé pour la photo souvenir, la joyeuse cavalcade grimée et maquillée à souhait s'est en effet élancée de maison en maison à travers les rues du village. L'accueil fut chaleureux et le butin récolté conséquent : près de 25 kg de friandises et des pièces sonnantes et trébuchantes pour la coopérative scolaire. Après le tour du village, tout ce petit monde costumé s'est retrouvé dans la salle de motricité de l'école où les attendaient des montagnes de crêpes confectionnées par les mamans.

La vie à Postroff

Au fil des mois...

Avril - Nettoyage de Printemps



Déchets : les écoliers donnent l'exemple

(Républicain Lorrain - M.T. Wilhelm)

Des élèves respectueux de leur environnement, une belle leçon pour l'avenir.

Par une journée printanière ensoleillée et très agréable, les écoliers ont passé une journée au chevet de la planète Terre, à apprendre à devenir des citoyens responsables et respectueux de leur environnement. Le matin, les élèves des cycles I et III de Baerendorf, de même que leurs copains du cycle II de l'école de Postroff, ont procédé au nettoyage de printemps d'une partie du ban communal des deux villages ainsi que les berges des rivières Isch et Bruchbach, ramassant et repêchant même ce que des personnes indélicates se permettent de jeter dans la nature.

Dans leur démarche, ils étaient accompagnés par des parents d'élèves et par leurs enseignants. À midi, tous ces élèves de la maternelle au CM2 se sont retrouvés autour d'un agréable barbecue à l'aire de jeux nouvellement réaménagée de Postroff, histoire de reprendre quelques forces, après les « prises » du matin qui cette année ont été en légère diminution par rapport aux années précédentes. Preuve peut-être que les efforts de nos écoliers commencent à porter leurs fruits…

5 Mai - Le tournoi de Volley ball

Le tournoi de volley a enfin pu avoir lieu (Républicain Lorrain - M.T. Wilhelm)



Pour la première fois depuis trois ans, le temps était de la partie et le tournoi de volley a pu avoir lieu.

Nombreux ont été les spectateurs à se déplacer afin de soutenir les différentes équipes, mais aussi l'association existante au village. Les événements y sont plutôt rares, alors les villageois essayent de se mobiliser au maximum.

Douze équipes ont donc participé à quarante-huit rencontres. La finale a été remportée par les Schwarzer Peter face à Deux bières et un coca, de Gondrexange. C'est le maire Ernest Holtzscherer qui a eu l'honneur de leur remettre la coupe de la commune. Les autres coupes ont été remises par le président Fabien Oury.

Le classement final 1 er Peter Schwarzer (Sarraltroff), 2e Deux bières et un coca (Gondrexange), 3e les buffalos (Gondrexange), 4e Top fun (Strasbourg), 5e Herta jambon (Diedendorf), 6e Les Broussars (Réding), 7e LVM (filles Gondrexange), 8e Les derniers (Baerendorf), 9e Les avants derniers (Baerendorf-Postroff), 10e Les grenouilles (Berthelming), 11e Les tuches (Sarraltroff), 12e Patrick et ses dames (Hilbesheim). Les jeunes ont su transmettre, à travers le sport, le respect de l'autre, le don de soi, découvrir ses propres limites et savoir les surpasser, savoir perdre surtout dans une société où rien n'est acquis d'avance, le partage, mais aussi et surtout le vivre ensemble.

La vie à Postroff

Au fil des mois...

8 Mai - Une gerbe en mémoire du Capitaine Winters

En ce 8 Mai de commémoration de la victoire des Alliés dans la Seconde Guerre mondiale et la capitulation de l'Allemagne en 1945, Mr le Maire de Wolfskirchen Roger Wahl et Mr le Maire de Postroff ont déposé une gerbe de fleurs sur la stèle du capitaine William Robert Winters.

Cet aviateur a disparu lors du crash de son avion le 25 Novembre 1944 sur une colline entre Wolfskirchen et Postroff (consultez le bulletin municipal de 2014 pour plus d'informations).

En ce jour particulier et ensoleillé, la mémoire de ce GI est honorée.



14 Mai - Fleurissement du village - la plantation



Les jardiniers prennent la pluie mais embellissent le village
(Républicain Lorrain - M.T. Wilhelm)

Les membres de la commission du fleurissement sont satisfaits de leur travail, car planter, lorsque le temps est incertain relève d'une prouesse.

Une fois de plus, les mains vertes étaient au rendez-vous pour embellir la commune. Mais quelle péripétie, lorsqu'il pleut toute une nuit et qu'au matin, les bénévoles ne savent plus quelle décision prendre. Encore un peu de pluie et que faire ? Et bien voilà, la troupe motivée et que rien ne pouvait plus arrêter a bravé le temps. Tous munis de gants, pioches ont prévu la disposition des différents emplacements à fleurir. Il fallait encore un peu de courage, mais au bout de quelques petites heures, la récompense était bien là. Tous les endroits prévus ont été nettoyés et les fleurs se sont mises à trôner. Quel bonheur ! La pluie s'est arrêtée. Une belle récompense d'un travail réalisé dans la sérénité avec un grand moment de partage, mais aussi de soulagement d'avoir pu accomplir à nouveau ce travail avec un enthousiasme certain.

Le fleurissement tient à cœur aux membres du conseil municipal. Tous ceux qui travaillent la terre connaissent ce sentiment de satisfaction, de plénitude, car la récolte, comme la floraison, apporte un bien-être : celui d'avoir donné et aussi de recevoir.

La vie à Postroff

Au fil des mois...

19 Juin - La Marche scolaire « des petits Ours »

Les Petits Ours disent au revoir à leur directrice

(Républicain Lorrain - M.T. Wilhelm)

Grand succès pour la **fête scolaire** de Postroff qui clôture l'année scolaire et qui a permis de faire une surprise **à la directrice Marlène Fromeyer** qui fait valoir ses droits à une retraite bien méritée !

La 4e édition de la marche des Petits Ours, qui a vu la participation de 390 personnes, a cette année encore remporté un vif succès. Elle permet de rassembler parents, enfants, amis afin de soutenir la coopérative scolaire des écoles de Baerendorf et Postroff.

Dans un cadre bucolique autour des deux villages, cette marche permet de grandes découvertes. Deux parcours étaient proposés avec deux arrêts surprise, "l'or des abeilles" et "l'or des vaches", tandis que différentes animations ont agrémenté ce périple bien agréable. À midi, des grillades ont été servies dans la cour de l'école, suivies, l'après-midi, de jeux de kermesse avec maquillage et tombola.

Un peu plus tard, **une surprise d'envergure** concoctée pour Marlène Fromeyer, par les maires des deux communes et par les parents d'élèves, attendait le public. Patrick Bachmann, directeur d'école de Baerendorf, a rappelé que durant cette quarantaine d'années, Marlène Fromeyer a vu





passer 235 élèves. L'émotion était grande car beaucoup d'entre eux avaient fait le déplacement. Un classeur rassemblant tous les mots, les souvenirs, les sorties pédagogiques, les nettoyages de printemps a été remis à Mme Fromeyer, un mot revenant très souvent : "merci".

Patrick Bachmann a aussi pris soin de saluer la présence discrète, mais ô combien appréciée de M. Hoffmann, inspecteur départemental, de la maman de Marlène, qui malgré son grand âge a fait le déplacement, accompagnée par André Klein, maire de Baerendorf. Et pour conclure, il a encore fait l'éloge de certains élèves : « *Tu peux à présent effacer le tableau témoin de tant d'émois* ».

Ernest Holtzscherer lui a remis un bouquet au nom de la commune de Postroff, ainsi qu'un cadeau commun offert par les deux communes : un bon pour un séjour gastronomique avec spa, pour prendre un peu de bon temps avec son conjoint Fernand, qui l'a toujours épaulée dans cette belle carrière. Ernest, très ému, a rappelé que Marlène est arrivée à Postroff en 2001. C'est là qu'elle a pris les fonctions de directrice, lors de la réouverture de l'école, grâce à Marie-Claire Steffanus, ancien maire. À travers ses mots, on pouvait deviner ce beau parcours commun que seuls connaissent les maîtres de petites communes qui travaillent en lien étroit avec leur maire. Une belle complicité, à travers laquelle beaucoup de réalisations ont pu se faire, pour le bien-être des enfants : arboretum, petit train en bois qui orne la cour de l'école et beaucoup d'autres choses encore, comme l'informatique… Un énorme bouquet de roses a été remis par les parents et les élèves.

Un énorme bouquet de roses, de couleur rose pâle et blanche a été remis par les parents d'élèves, et certains élèves sous la houlette d'Anne Hoff ancienne collègue et amie, ont un à un prononcer ce petit merci, "d'avoir appris à lire, à calculer, merci de m'avoir permis de grandir"... Les enfants présents et ceux venus spécialement pour cette occasion ont entonné un très beau chant "ensemble aujourd'hui pour maîtresse Marlène" qui d'ailleurs à ce moment là n'a pas pu retenir une petite larme au coin de l'œil. Un bouquet géant de roses, de couleur rose pâle et blanche a été remis par les parents d'élèves. Félicitations à toutes les personnes présentes pour cette belle fête qui restera gravée dans le cœur de Mme Fromeyer.

La vie à Postroff

Au fil des mois...

25 Juin - Amicale des maires du Pays de Fénétrange



Depuis quelques années une tradition perdure au pays de Fénétrange, malgré toutes les fusions et les regroupements, les maires du pays de Fénétrange tiennent à se retrouver en fin d'année, avant le départ en vacances, pour une soirée autour d'un barbecue afin de clôturer l'année qui s'achève, et ceci dans la bonne humeur, afin de sauvegarder la bonne entente, et consolider toujours davantage les liens amicaux qui les unissent.

Ne sont-ils pas tous "dans la même barque", tous les maires essayent au mieux, de protéger, d'administrer leur commune, chacun à sa manière, des manières différentes, mais qui peuvent être complémentaires. Cette année, l'honneur était donnée à Ernest Holtzscherer, maire, qui s'est fait seconder par son conseil municipal, tous ont travaillé en symbiose afin que cette soirée soit agréable et belle pour les invités, et tout ceci dans une ambiance très détendue, il est toujours très intéressant de partager les expériences, lorsque ce partage est sincère il enrichit les personnes qui savent ouvrir leur coeur et être à l'écoute de l'autre. Très belle initiative et très belle fête.

5 Juillet - Pot de départ à la retraite de Marlène Fromeyer

En fin d'après-midi, à l'heure de la sortie des élèves et à la veille des vacances, une page s'est effectivement tournée à l'école élémentaire de Postroff, puisque Marlène FROMEYER, professeur des écoles depuis 2001, y vivait ses dernières minutes de classe, à la veille d'une retraite bien méritée.



Après lui avoir offert une belle surprise lors de la dernière marche scolaire des « petites ours » du 19 Juin où ses anciens élèves, parents d'élèves, collègues et élus l'avaient honorée, c'est à l'invitation des deux municipalités de Postroff et de Baerendorf, ainsi qu'en son nom qu'élèves, parents d'élèves, élus et amis se sont à nouveau retrouvés autour de l'heureuse enseignante pour un dernier moment convivial.

Accueillis par le maire de Postroff, Ernest HOLTZSCHERER, entouré du Conseiller Départemental Bernard SIMON, du maire de Baerendorf André KLEIN, de son prédécesseur Pierre WAGNER ainsi que du Maire de Wolfskirchen, Roger WAHL, les invités se virent rappeler le parcours professionnel de l'institutrice.

La vie à Postroff

Au fil des mois...

5 Juillet - Pot de départ à la retraite de Marlène Fromeyer

Après une formation à l'école Normale de Sélestat de 1976 à 1978, Marlène FROMEYER a fait ses premières armes à Obernai (67) en école maternelle, en qualité d'institutrice stagiaire, puis à Drulingen (67) en 1979 en tant que remplaçante. En 1980, elle est devenue l'institutrice de l'école maternelle de Wolfskirchen (67).

Trois année plus tard, elle rejoignait l'école primaire de Baerendorf (67), nommée adjointe, elle y est restée durant dix-huit années.

En 2001, à la réouverture de l'école de Postroff, elle a quitté ses attaches en Alsace pour passer la frontière et rejoindre la Lorraine, à 2,7 km. Décorée des Palmes Académiques en 2015, Marlène FROMEYER clôture une belle carrière d'enseignante après 15 années passées en tant que chargée d'école à Postroff.

Dans son discours, Ernest HOLTSCHERER releva les qualités pédagogiques de l'enseignante « très attachée à tout ce qui tourne autour de l'éducation et de la jeunesse, persuadée de l'importance de former les citoyens de demain. Son enthousiasme contagieux lui aura permis de réaliser nombre de projets qui laisseront leur empreinte : un verger, un potager, un arboretum, une fresque, une palissade sans compter les nombreuses fêtes scolaires, spectacles de Noël, nettoyages de printemps, défilés de carnaval, sorties scolaires ».

Le maire de Postroff conclut ses propos en lui assurant « qu'à l'heure du bilan, tu peux être fière,



joyeuse et sereine, une nouvelle vie commence, nous te la souhaitons paisible et néanmoins active ».

Très touchée par ces propos, Marlène FROMEYER prit la parole à son tour pour remercier toutes celles et tous ceux qui l'ont aidée et soutenue tout au long de ces années dans sa tâche, ses nombreux élèves et parents d'élèves ainsi que leurs délégués, les collègues enseignants, les aides-maternelles, l'Education Nationale représentée par Christine PETIT, conseillère pédagogique, sans oublier tous les acteurs de la fête surprise du 19 juin.

Avant de présenter Estelle ZENTZ, qui lui succédera en septembre prochain, elle conclut en assurant « partir heureuse et confiante en l'avenir de son école ». (*Rédaction : Patrick BACHMANN*)

17 Juillet - 32ème marche populaire de Postroff

Sous un soleil radieux, un nouveau record a été battu pour cette 32e marche populaire qui a attiré 720 marcheurs venus des villages proches, et même d'autres horizons, pour soutenir l'association Enfants espérance du Brésil.

Une ambiance joyeuse a régné tout au long de la journée durant laquelle 360 repas ont été servis. Vers 16h, la remise des coupes a eu lieu en présence de Marie-Claire Steffanus, organisatrice, qui a rappelé les conditions difficiles dans lesquelles vivent les gens des favelas. « Nous continuerons à œuvrer pour eux, aussi longtemps que nous le pourrons, grâce à une française qui vit sur place, Bernadette, un vrai bout en train. »

A noter également la présence discrète, mais ô combien précieuse, du président de l'association, Jean Junker. Le maire Ernest Holtzscherer a remercié les organisateurs en les encourageant à « poursuivre cette noble cause, car c'est à travers cette manifestation qu'on sent l'engouement des marcheurs professionnels qui viennent très tôt le matin, qui font leur petit tour de 20 km et qui repartent ». Monsieur le maire a souhaité aussi une bonne continuation à cette association qui permet de faire vibrer un petit village. Ensuite, ce fut au tour de Bernard Simon, Conseiller Départemental, venu prêter main-forte, d'assurer à tous les villageois son soutien dans la mesure de ses possibilités. Il a également échangé quelques mots de sympathie et de soutien avec le président de l'association.

Les groupes les plus importants étaient Kerbach avec 60 marcheurs, Niederstinzel 48, Adamswiller 32, Sarre-Union 30, Baerendorf 33, Spicheren 26, Folschwiller 25, Bining 19 et Woustviller 19.



La vie à Postroff

Au fil des mois...

25 Août - Visite de Catherine VIERLING - Conseillère régionale



Une petite délégation représentant la commune, à savoir, le maire Ernest Holtzscherer, Alexandre Hirault premier adjoint, et Marie-Thérèse Wilhelm conseillère municipale, ont eu l'honneur d'accueillir en mairie **Catherine Vierling**, conseillère régionale et ceci dans la cadre de son mandat. Depuis quelques semaines elle parcourt les villages, afin d'y rencontrer les élus, de "prêter son oreille" et ainsi être plus proche de ce qu'elle appelle la "ruralité". Le comité lui a fait part des travaux réalisés et de ceux encore à venir.

1er Septembre - La rentrée des classes

Une rentrée des classes placée sous le signe du changement…
Une nouvelle maîtresse… Mme Estelle ZENTZ

Le maire Ernest Holtzscherer et son adjoint Alexandre Hirault ont tenu à être présents pour la photo de groupe en présence de la maîtresse Estelle Zentz. Le maire, au nom de la commune, a souhaité la bienvenue à la nouvelle maîtresse et une très bonne année scolaire aux écoliers.

Depuis la rentrée 2016, le réseau d'écoles Baerendorf-Postroff a été renforcé par l'adjonction d'une troisième commune, Kirrberg. Ces écoles deviennent ainsi un regroupement pédagogique dont les conséquences sont multiples. En effet, les classes ont été restructurées selon les niveaux, les horaires ont été modifiés, l'organisation du transport également. Désormais, c'est le Conseil Départemental qui prend en charge les dépenses liées au transport des élèves, ce qui est une bonne chose pour les budgets communaux. Postroff a par ailleurs adhéré à la structure périscolaire de Rauwiller de façon à ce que les enfants du village puissent la fréquenter aux mêmes conditions que ceux des autres villages concernés.

Que de nouveautés pour cette rentrée 2016-2017 !

* Un nouveau RPI (Baerendorf, Kirrberg, Postroff)...

* De nouveaux élèves (ceux de Kirrberg) …

* Une nouvelle répartition de classes (TPS/PS/MS à Baerendorf, GS/CP à Postroff, CE1/CE2 à Kirrberg, CM1/CM2 à Baerendorf) …

* Une nouvelle maîtresse... Estelle Zentz

* Une nouvelle aide-maternelle... Marie-José Chrismann embauchée par la commune de Postroff à partir du 1er octobre 2016.

* Une nouvelle personne présente dans la classe tous les vendredis (contrat CUI) depuis le 1er novembre 2016 … Xavier Wehrung domicilié à Oberstinzel.

* Mais certaines choses ne changent pas... L'école est toujours un lieu de vie où la plus grande place est donnée à l'acquisition des fondamentaux, c'est-à-dire à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Tout comme les années précédentes, l'année sera ponctuée de projets et d'événements particuliers.



La vie à Postroff

Au fil des mois...

Octobre - Le recrutement pour l'école

Dès le mois d'octobre, Le recrutement d'une seconde atsem s'impose

Compte tenu de la répartition des effectifs, il s'avère vite nécessaire de recruter une seconde aide maternelle qui serait à plein temps à Postroff tandis que la personne recrutée pour l'école maternelle de Baerendorf y resterait également à temps complet alors que par le passé, elle se partageait entre les deux écoles.



C'est avec l'aide de Pôle emploi de Sarrebourg que la commune a trouvé à pourvoir ce poste créé par délibération du conseil municipal. Il s'agit en effet d'un poste d'emploi aidé, subventionné à 90 % par l'état par le biais du dispositif du « contrat unique d'insertion » et c'est la candidature de Marie-Josée Christmann de Postroff qui a été retenue.

Elle vient ainsi épauler la Directrice Estelle Zentz depuis le 1er octobre, date de son entrée en fonction. Messieurs les Maires des communes du nouveau regroupement pédagogiques ainsi que Patrick Bachmann, Directeur d'école de Baerendorf ont d'ailleurs fait le déplacement pour lui souhaiter la bienvenue et lui présenter leur soutien dans la mission qu'elle va accomplir.

Une nouvelle personne présente dans la classe tous les vendredis (contrat CUI) depuis le 1er novembre 2016 ... Xavier Wehrung domicilié à Oberstinzel.



8 Octobre - Les brioches de l'Amitié

374

C'est le montant (en euro !) des bénéfices dégagés lors de la vente des brioches de l'amitié assurée à Postroff par le maire Ernest Holtzscherer et Elisabeth Wagner, avec la participation des enfants Gwendoline, Mathilde, Angélique, Arnaud et la petite Erine, qui ont donné un peu de leur temps pour la bonne cause.



La vie à Postroff

Au fil des mois...

31 Octobre - Halloween : partage de friandises



Les jeunes enfants, accompagnés de quelques parents, ont animé les rues du village pour fêter Halloween. Ils ont sonné aux portes pour demander des friandises aux habitants du village. Ceux qui s'y refusent ont droit à un sort.

Cette collecte, très bien organisée, a ensuite été le fruit d'un partage. Les monstres se sont réunis autour d'une grande tablée pour faire les comptes de leur tournée sucrée. Un goûter a été préparé par les mamans et a ravi tout ce petit monde.

27 Novembre - Les aînés invités au repas de fin d'année

Une belle fête pour les aînés

(Républicain Lorrain - M.T. Wilhelm)



Comme chaque année, la municipalité a invité les aînés du village. Il faut juste avoir atteint l'âge de 60 ans pour pouvoir bénéficier de ce repas. Nombreux sont les personnes qui ont profité de ce beau cadeau, qui permet à différentes générations de se rencontrer.

Le Maire Ernest Holtzscherer a souhaité la bienvenue à tous les convives, et une minute de silence a été observée en mémoire des personnes récemment décédées.

D'autres anciens n'ont pas pu faire le déplacement pour diverses raisons (maladie, hospitalisation…). Le pasteur et le curé étaient excusés également, étant retenus par d'autres obligations.

Bernard Simon, conseiller départemental, est venu saluer les convives, et sans faire de grand discours, il a rappelé les conditions actuelles difficiles pour tout le monde, mais en a profité pour souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Les enfants du primaire de l'école du village voisin, sous la direction de leur maîtresse, ont apporté beaucoup de baume au cœur des seniors par leurs chants, leur jeunesse et leur innocence. En récompense, un grand sachet de friandises a été offert à chacun.

Cette fête a été très riche, un vrai moment de beau partage, de convivialité, dans une ambiance sereine, apaisante et où l'on pouvait deviner beaucoup de joie, une joie simple et profonde.

La vie à Postroff

Au fil des mois...

23 Décembre - 93 ans pour Irma WIES



La doyenne fête ses 93ans (Républicain Lorrain - M.T. Wilhelm)

Irma Wies, doyenne, est née le 23 décembre 1923 à Dabo-Schaeferhof (57). En 1948, elle s'est mariée avec Jules Wies. Depuis ce temps-là, elle réside à Postroff. Il doit y avoir un bon air dans ce petit village, car Irma a une santé et un moral de fer. Alerte, son visage rayonne de bonheur et de satisfaction. La nonagénaire a mené une vie en toute simplicité, heureuse d'élever et d'éduquer ses six enfants, en leur transmettant beaucoup de qualités, de la droiture et les vraies valeurs de la vie.

Irma connaît toujours le patois de ses origines, à savoir de Schaeferhof. Lorsqu'elle rencontre des membres de sa famille, ce patois ancré en elle revient automatiquement.

Tous les ans, le maire Ernest Holtzscherer et son adjoint Alexandre Hirault se font une immense joie de lui rendre visite à cette occasion, un énorme bouquet de fleurs lui a été offert. Un petit-fils, Fabien Oury, est également membre du conseil municipal.

Depuis cette année, la maison familiale d'Irma est devenue trop étroite pour accueillir ses 45 enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, lorsque la famille est au complet. C'est à la salle communale du village qu'a eu lieu la grande rencontre.

Irma sait savourer chaque instant de sa vie. Rien ne lui échappe. Elle connaît tous ses arrière-petits -enfants. Irma est une maman et une grand-mère choyée par les siens.

Tous nos vœux de prospérité à l'heureuse jubilaire.

La vie à l'école de Postroff

Au fil des mois...

Octobre - Les enfants fêtent l'automne



A L'ECOLE, NOUS AVONS FÊTÉ L'AUTOMNE

Aujourd'hui, vendredi 14 octobre, nous avons fêté la nouvelle saison, l'automne.

Le matin, nous avons récité des comptines d'automne et nous avons lu des histoires d'automne et d'Halloween. Ensuite, nous avons écrit le mot du jour.

Pour préparer le goûter de l'après-midi, nous avons lu des recettes, puis nous avons cuisiné avec Marie-José. Nous avons aussi reconstitué la sorcière disloquée et fait des jeux mathématiques.

L'après-midi, la maman de Lily est venue nous aider à réaliser une fresque d'automne avec tous les trésors que nous avions apportés. Avec la maîtresse, nous avons réalisé une affiche sur l'automne.

Enfin, c'était l'heure de goûter nos gâteaux d'automne et notre compote de pommes. Quel délice ! Nous nous sommes régalés !

Texte dicté par les élèves de GS/CP de l'école de Postroff





La vie à l'école de Postroff

Au fil des mois...

Novembre - Voyage dans l'histoire...

PETIT VOYAGE DANS L'HISTOIRE... POURQUOI LE 11 NOVEMBRE EST-IL FERIE

Le vendredi 11 novembre, il n'y avait pas école. Avec la maîtresse, nous nous sommes demandés pourquoi ce jour est un jour férié. Nous savons maintenant que tous les 11 novembre, nous fêtons l'armistice de la première guerre mondiale. Pour honorer les soldats morts pendant la guerre, des commémorations ont lieu devant les monuments aux morts dans les villages. Nous aussi, nous nous sommes réunis devant le monument et avons chanté la Marseillaise.



25 Novembre - Le spectacle « Gigote et le dragon »

A LA RENCONTRE DE GIGOTE, DU DRAGON ET... DE NOS CORRESPONDANTS !

Vendredi le 25 novembre, nous sommes allés voir un spectacle à la salle polyvalente de Veckersviller. Nous avons pris le bus et avons récupéré les maternelles au passage à Baerendorf. Avant le spectacle, nous avons rencontré nos correspondants de Veckersviller et de Schalbach. Nous étions un peu timide et n'avons pas eu beaucoup de temps pour faire connaissance. Peut-être que nous aurons l'occasion de nous revoir plus tard dans l'année... Ensuite, nous sommes allés dans la salle en marchant et nous nous sommes assis par terre en tailleur.

Le spectacle a commencé. C'est l'histoire d'une petite fille qui s'appelle Gigote et qui vit avec son grand-père près d'une forêt où vit un méchant dragon. Son grand-père lui disait tous les jours : « Ne t'approche pas de la forêt, un méchant dragon y vit. Il mange les enfants qui s'approchent de lui ». Gigote est une bergère qui garde ses 3 moutons toute la journée. Un jour, elle entend le dragon pleurer. Curieuse, elle entre dans la forêt et se cache derrière un arbre. En la voyant, le dragon la menace de la dévorer. Gigote lui raconte 3 histoires et le dragon décide de ne pas la manger. A partir de cet instant, le dragon devient l'ami de Gigote et des 3 moutons.

Dictée à l'adulte (raconté par les CP)





VOICI CE QUE NOUS AVONS AIMÉ DANS CE SPECTACLE : *(avis des GS)*

J'ai bien aimé que le dragon ne crache pas de feu grâce à Gigote qui lui racontait des histoires. (*Lily)*

J'ai bien aimé quand Gigote a dit au dragon « Approche-toi pour mieux entendre mon histoire » et le dragon reculait. C'était rigolo. (*Loane, Yoann, Maya)*

J'ai bien aimé quand le comédien imitait les moutons en faisant « Bêê… » *(Cléa)*

J'ai bien aimé que le dragon soit caché au fond de la forêt. *(Alicia)*

J'ai bien aimé la voix du grand-père et Gigote qui était courageuse pour aller voir le dragon. *(Elise)*

J'ai bien aimé quand le dragon racontait des histoires à la fin et qu'il est devenu l'ami de Gigote et des 3 moutons ». *(Maël)*

J'ai bien aimé quand Gigote est entrée dans la forêt. (*Louis)*

J'ai bien aimé Gigote qui tournait autour des moutons qui faisaient « Bêê… » (*Emilie)*

La vie à l'école de Postroff

Au fil des mois...

Décembre - En attendant Noël...

A l'école, nous avons un calendrier de l'avent qui nous permet de patienter jusqu'à l'arrivée du Père-Noël. Tous les jours, un enfant est tiré au sort et reçoit un petit cadeau et des chocolats. Le mois de décembre est l'occasion de développer sa dextérité manuelle par la réalisation de bricolages, la confection des traditionnels « Bredele », la décoration du sapin... le tout accompagné de chants de Noël ! Excitation et bonne humeur garanties !





« Les élèves de Postroff, Marie-José et la maîtresse vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2017 ! »

Le D.I.C.R.I.M : Gestion des risques majeurs

« Prévenir pour mieux agir » telle est donc la ligne de conduite adoptée en matière des gestions des risques majeurs dans notre commune.

« Le citoyen a droit à l'information sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger » telles sont les dispositions que le Code de l'Environnement a instauré pour permettre à tout citoyen de mieux connaître son environnement et les éventuels risques auxquels il doit faire face.

En application de ces dispositions, la commune de POSTROFF a réalisé son D.I.C.R.I.M. (document d'information communal sur les risques majeurs) dont un exemplaire est à la disposition du public à la mairie.

Le D.I.C.R.I.M présente les risques majeurs potentiels qui ont été recensés pour la commune par la Préfecture.

Outre le recensement et la situation de ces risques potentiels sur le territoire de la commune , le D.I.C.R.I.M présente également les mesures d'ordre général qui sont prises par les pouvoirs publics à titre préventif , mais aussi les mesures particulières qui ont été réalisées par la municipalité pour éviter qu'un incident se produise et que s'il devait avoir lieu , en réduire ses conséquences par un permanent souci de protection des populations.

Enfin complément de ce document d'information , la commune a également réalisé un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.), qui est un document interne, opérationnel , d'anticipation permettant en cas d'événement important qui nécessite par exemple un transfert ou un accueil de la population, de connaître immédiatement la conduite à tenir à travers l'installation d'une cellule communale de crise spécialement créée à cet effet.

La gestion des risques fait partie des préoccupations quotidiennes de la municipalité soucieuse d'assurer une protection civile efficace et adaptée à ses concitoyens.

Le D.I.C.R.I.M peut être consulté en mairie ou sur postroff.free.fr

La vie à Postroff

Quelques photos pour le plaisir des yeux ...

Le fleurissement en période estivale















Don du sang

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles
Fénétrange - Niederstinzel - Postroff

Bilan des activités 2016 :
L'association a permis de collecter 190 dons

FENETRANGE	08/01/2016	50 donneurs	1 premier don
POSTROFF	20/05/2016	77 donneurs	6 premiers dons
NIEDERSTINZEL	21/10/2016	63 donneurs	3 premiers dons

Calendrier de la collecte 2017

FENETRANGE	06 janvier 2017
POSTROFF	19 mai 2017
NIEDERSTINZEL	20 octobre 2017

Pourquoi donner son sang !

Donner son sang est un geste simple et solidaire qui permet de soigner 1 million de malades chaque année

Les produits sanguins ont une durée de vie courte :

42 jours pour les globules rouges, 5 jours pour les plaquettes.

Pour que les réserves soient reconstituées régulièrement, il est donc essentiel que les donneurs se mobilisent chaque jour.

Aucun médicament ne peut aujourd'hui se substituer au sang humain. Tous les groupes sanguins sont concernés.

Le comité remercie les municipalités pour la mise à disposition des locaux pour les collectes, et la population pour leur accueil et leur générosité lors de la vente des calendriers

Le comité s'associe à moi pour vous adresser nos vœux de bonheur et santé pour l'année 2017.

Le président
Dany KLEIN

Etat civil

Communiqués de la mairie

Honneur aux aînés

Mme.	WIES (ZIMMERMANN)	Irma	née le	23/12/1923
Mme.	HOLTZSCHERER (QUIRIN)	Lydia	née le	11/02/1929
Mme.	WILHELM (BRIGEL)	Charlotte	née le	28/08/1929
Mme.	GAUPP (GIESSINGER)	Alice	Née le	20/10/1931
Mme	WOKAL (STUBER)	Georgette	Née le	06/08/1935
Mme	BRUA (EBERHARDT)	Anny	Née le	09/05/1937

Naissances

Lou-anna	TIOUKA	née le 08 avril à Sarrebourg	Fille de Franck TIOUKA et de Laura BRUCKER
Gabin	GILGERT	née le 21 octobre à Saverne	Fils de Franck GILGERT et de Patricia née KNOPF

Décès

Willy, Charles	WOKAL	Décédé le 1er mars à Strasbourg à l'âge de 79 ans



Mariage

Mathieu HOLTZSCHERER et Linda FURMANSKI
Le 3 septembre



C'est au maire Ernest Holtzscherer qu'est revenu l'honneur de célébrer le mariage civil de son fils Mathieu avec Linda Furmanski.

Quelque peu ému lors de son discours de clôture, et avec une certaine fierté, le père a souhaité beaucoup de bonheur au jeune couple.

Résultats du recensement

Le recensement de la population a eu lieu en 2016. La population reste stable car elle reste à 210 habitants pour 111 logements (dont 4 logements occasionnels, 9 résidences secondaires et 16 logements vacants), comptage identique à celui relevé en 2011 lors du précédent recensement. Cependant, il a pu être relevé que certaines personnes qui, bien que résidant de façon régulière dans le village, n'ont pas souhaité se faire recenser et n'ont pas compris que loin de leur porter préjudice, cette démarche de recensement aurait pu permettre à la commune de toucher la dotation due par l'état pour le fonctionnement de ses services. Ce manque à gagner pourra certainement à la longue avoir un impact sur les investissements futurs. Nous remercions en tout cas l'agent recenseur pour la mission qu'il a acceptée et menée à bien avec courage, ténacité et efficacité et remercions également la très grande majorité de la population qui lui a réservé un très bon accueil et a bien répondu à l'enquête. Près de 54 % des personnes ont d'ailleurs répondu par internet ce qui représente un très bon score.

Périscolaire à Rauwiller

pour les communes de
Baerendorf, Goerlingen, Helleringen-lès-Fénétrange,
Hirschland, Kirrberg, Postroff et Rauwiller.

Le 25 février, les enfants ont partagé un repas sur le thème du Nouvel An chinois. Ils ont ainsi pu goûter aux spécialités chinoises : nems, salade verte ananas à la sauce soja, sauté de porc au caramel et riz cantonais, fromage et litchis au sirop.
Certains se sont même essayés au maniement des baguettes chinoises.
Pour rester dans la thématique, un jeu sur la Chine leur a été proposé.
Les enfants avaient préparé la décoration de la table auparavant en fabriquant des chapeaux chinois.



Le 23 juin était le jour de la kermesse. Les enfants ont pu tester différents jeux comme le chamboule-tout, la course aux échasses, l'aquarium… Cette kermesse s'est poursuivie par un goûter et une bataille d'eau.



En ce qui concerne les mercredis après-midis :
Tout au long de l'année, les enfants ont participé à des activités manuelles comme la création de cartes de vœux pour la nouvelle année, la fabrication de masques d'Arlequin pour carnaval, des plantations en jardinières de radis, d'œillets d'Inde et de cresson...
Ils se sont également impliqués dans des ateliers cuisine en confectionnant des crêpes, des cupcakes au chocolat pour la fête des Pères ou des brochettes de fruits.
Ils ont aussi eu la possibilité de faire de la luge[1] tout un après-midi, de s'affronter sur les pistes du bowling à Phalsbourg et d'aller voir le film d'animation « Zootopie » au cinéma de Sarrebourg.

Dans le cadre de la semaine de la parentalité du 14 au 19 mars 2016, sur les territoires de la Communauté des Communes d'Alsace Bossue et de Sarre-Union, les multi-accueils et les périscolaires de secteur ont proposé une animation « Et si on prenait le temps de jouer ensemble » à la salle polyvalente de Diemeringen à laquelle les enfants du périscolaire ont participé.
C'était un temps d'échange et de partage autour de jeux de société entre les parents et les enfants mais aussi entre les enfants des différentes structures.
En juin, les enfants sont allés nager au centre de bien-être de Langatte.
Pour finir l'année, les enfants sont allés à la chasse au trésor du pirate Jack. Ils participé à des mini-jeux leur permettant de découvrir des indices pour trouver où était caché le coffre du pirate, rempli de bonbons.



Horaires du Périscolaire :

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h30 à 8h40
de 11h20 à 13h30
de 15h45 à 18h15

mercredi
de 7h30 à 8h40
de 11h20 à 18h15

[1] Merci à M. Scheer qui nous a permis d'utiliser son pré !

ACI des 6 villages

Association Culturelle Intercommunale des 6 villages
Baerendorf, Goerlingen, Hellering-lès-Fénétrange, Hirschland, Kirrberg et Rauwiller
auxquels s'est associé **Postroff.**

Association fondée en 1989, a vocation à organiser des activités à caractère culturel en direction d'un public âgé de 4 à plus de 77 ans.

Comme les années passées, en 2016, l'ACI a organisé plusieurs mercredis récréatifs ainsi que des semaines d'accueil de loisirs à destination des enfants.

LES MERCREDIS RECREATIFS :

Le 9 mars a été consacré à la réalisation de boules de fleurs pour le printemps.



Le 23 mars, Dominique BRUA est venu guider les enfants dans la confection de lapins en pâte à chou et à la crème pâtissière.

Un autre atelier pâtisserie a eu lieu le 27 avril. Ce jour-là, les enfants ont cuisiné des Pop Cup.



Le 25 mai, pour la fête des Mères, les enfants ont fabriqué des colliers en fil d'aluminium.

Le cadeau de la fête des Pères a été réalisé le 15 juin. Les enfants ont fabriqué des porte-clés en plastique magique et une carte en forme de chemise.

LES ACCUEILS DE LOISIRS :

Le premier accueil de loisirs s'est déroulé du 15 au 19 février. Au cours de cette semaine, les enfants ont, par demi-journée, réalisé un cadre photo en utilisant la technique du quilling[1]. Ils ont également participé à un jeu de l'oie géant dans la salle polyvalente de Hirschland sur le thème de l'hiver où ils se sont affrontés dans des épreuves sportives et un quiz. Ils ont aussi participé à des ateliers cuisine en réalisant des crêpes et des beignets pour Carnaval et un goûter salé.

Le deuxième accueil a eu lieu du 11 au 15 avril 2016. Les enfants sont partis à la découverte de la forêt enchantée de Hirschland. Ils ont découvert les senteurs de la forêt, participé à des jeux et se sont lancés dans la réalisation d'œuvres d'art en utilisant des éléments trouvés en forêt.

Un troisième accueil de loisirs a été organisé du 18 au 22 juillet, sur le thème « Vamos a la playa ». Au cours de cette semaine, 37 enfants ont été accueillis par cinq animateurs, Sabine Malo, monitrice équestre à l'écurie du Bruchbach de Goerlingen et ses bénévoles. A l'écurie, les enfants ont eu l'occasion de brosser les poneys avant de pouvoir partir en balade et se livrer à des activités de voltige.



[1] Le quilling est une technique de décoration qui consiste à rouler des bandes de papier pour créer des objets, des motifs décoratifs…





TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE zér DÉCHET

Pôle Déchets PAYS DE SARREBOURG

LETTRE D'INFORMATION

Au 1er juin 2017, le camion de collecte des ordures ménagères passera une semaine sur deux.

▶ OBJECTIF ATTEINT.

En 2011, en vue de la fermeture du centre d'enfouissement de Hesse, il avait été décidé de mettre en place la redevance incitative. L'objectif premier était de recycler plus de déchets et ainsi lisser les coûts d'enfouissement des déchets pour éviter une forte augmentation de nos factures. Sans ce système de facturation, le coût de gestion des déchets aurait augmenté de 17 % en 2017 (au lieu de 5%) pour financer le transport des ordures ménagères vers le centre d'incinération et de valorisation énergétique de Haguenau (situé à 70 km de Sarrebourg).
Fin 2016, notre centre d'enfouissement, officiellement fermé, nous pouvons constater que l'objectif a été atteint, et cela, grâce à un effort collectif.

▶ POURSUIVONS NOS EFFORTS.

Depuis le mois de juillet, nos déchets sont transportés et traités hors du territoire, ce qui renchérit le coût du service. Dans le cadre du renouvellement de notre contrat de collecte et afin de limiter la hausse de nos factures, la collecte de la poubelle d'ordures ménagères sera réalisée tous les quinze jours à partir du 1er juin 2017 dans les communes rurales (hors agglomération de Sarrebourg, Réding, Buhl Lorraine). Le Pôle Déchets va vous tenir informé pour accompagner cette transition, restez à l'écoute (ci-dessous, quelques conseils pour favoriser la communication entre le service et les usagers).

▶ UNE DEMARCHE COLLECTIVE

Le passage du camion une semaine sur deux, à l'image de la collecte sélective actuelle du bac de tri répond aux remarques de nombreux usagers nous faisant part de l'intérêt de réduire le nombre de passage des camions de collecte, alors que les foyers sortent leur poubelle une fois par mois en moyenne.

En 2009,
1/3 des déchets étaient recyclés.
Aujourd'hui, ce sont les 2/3 !

AFIN DE VOUS ACCOMPAGNER DANS CETTE TRANSITION, le Pôle Déchets vous invite à :

- RESTER ATTENTIFS à ses documents de communication (calendrier de collecte, lettre d'information,..) ;
- UTILISER SON SITE INTERNET *www.pays-sarrebourg.fr*
- VOUS ABONNER A SA PAGE FACEBOOK **(NOUVEAU)** créée pour vous transmettre les informations (actualités, évènements, outils,...) de manière simple et rapide, mais aussi pour FAVORISER LES ECHANGES et REPONDRE A VOS ATTENTES.





LE POLE DECHETS VOUS ACCUEILLE :

Terrasses de la Sarre – Terrasse Normandie - 57400 SARREBOURG
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Le jeudi uniquement de 10h à 12h.

Par téléphone : 0800 807 018 (GRATUIT depuis un poste fixe)

Informations diverses

Communiqués de la mairie

Le défibrillateur Cardiaque Automatique Externe

On estime aujourd'hui à environ 40.000 le nombre de décès annuels en France, consécutifs à un arrêt cardio-respiratoire. Le taux de survie des victimes dépend de la rapidité de l'intervention des services de secours.

La défibrillation précoce, augmente les chances de survie. Grâce à l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé, la défibrillation cardiaque devient un acte simple à réaliser et ne requiert aucune compétence médicale particulière.

Comment l'utiliser ?

- Avant tout, alerter les secours en appelant le 15 (SAMU) ou le 112 (Appel d'urgence européen)
- Sortir le défibrillateur du boitier mural
- Suivre les instructions vocales, par ailleurs lisibles sur l'écran intérieur pour les malentendants, en se laissant guider par l'appareil :
- Dénuder la poitrine du patient et ouvrir l'emballage contenant les électrodes ;
- Enlever une des électrodes de sa protection plastique et placer la sur le haut de la poitrine nue (sous la clavicule droite) comme indiqué sur l'emballage ;
- Enlever la seconde électrode de sa protection plastique et placer la sur le bas de la poitrine nue (aisselle gauche) comme indiqué sur l'emballage
- Ne pas toucher le patient. L'appareil analyse le rythme cardiaque et procède dans un deuxième temps à l'envoi d'un choc électrique, si cela est nécessaire.

Dès que cette opération est terminée, vous pouvez à nouveau toucher le patient.

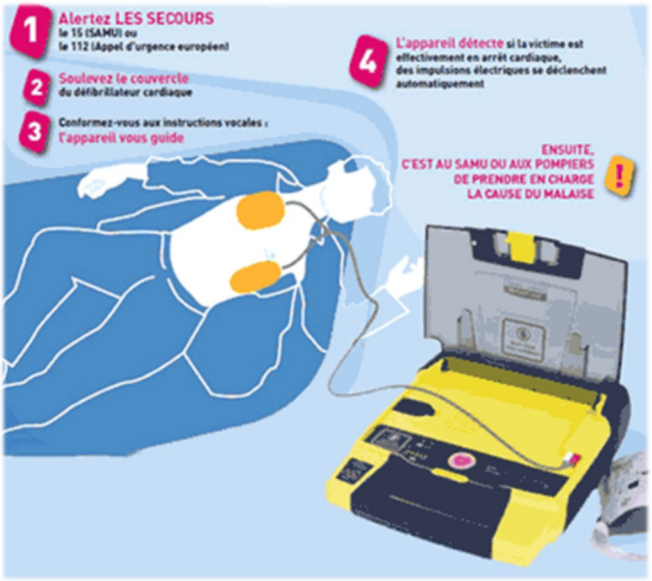

Pour notre commune le défibrillateur est situé devant la mairie

Coordonnées de la mairie

COMMUNE DE POSTROFF

Adresse	21 rue principale 57930 POSTROFF
Téléphone	03.87.07.64.62
Messagerie	mairie.postroff@gmail.com
Permanence	Mardi de 19h30 à 20h30 Jeudi de 9h à 11h
Site Internet	http://postroff.free.fr
Correspondante Républicain Lorrain	Mme Wilhelm Marie-Thérèse